

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		ORTHOAPHONISTE															
Nature de l'activité (1)			201 Adhérents						Code activité pour les praticiens médicaux								
N° SIRET								si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS						
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	d'après les règles « créances-dettes »				AL							
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	Taxe incluse	CW		Non assujetti à la TVA				AT	✓						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	✓	Année d'adhésion			Nombre de salariés	AP			Salaires nets perçus	AR						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)					DA												
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	54 801 102,36 %				
R E C E T T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)										AB					
	3	Honoraies rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)										(3)	AC 1 264 2,36 %				
	4	Montant net des recettes (Recettes moyennes par salariés : 11 107 €)										AD	53 537 100,00 %				
	5	Produits financiers (4)										AE	1				
	6	Gains divers (5)										AF	2 448 4,57 %				
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	55 986 104,57 %				
	3	Achats (6)										BA	148 0,28 %				
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N N E L E S	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7) (Nb moyen de salariés : 4,82)										BB	93 0,17 %			
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC	69 0,13 %			
	11		Taxe sur la valeur ajoutée										BD				
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale										JY	401 0,75 %			
	13		Autres impôts										BS	317 0,59 %			
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	2 322 4,34 %			
	15	Loyer et charges locatives										BF	5 016 9,37 %				
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW	345				
	17	Entretien et réparations		738	1,38 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs							BG	621 1,16 %			
	18	Personnel intérimaire		9	0,02 %												
	19	Petit outillage (11)		1 091	2,04 %								BH	3 604 6,73 %			
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité		299	0,56 %	Total : Transport et déplacements											
	21	Honoraies ne constituant pas les rétrocessions (11)		1 142	2,13 %												
	22	Primes d'assurances		323	0,60 %								BJ	2 890 5,40 %			
	23	Frais de véhicules (12)		2 461	4,60 %	Total : Transport et déplacements											
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)		...													
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)		428	0,80 %												
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires			BT	5 706			BK			7 852 14,67 %				
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ	2 051	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU	96									
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès			589	1,10 %	Total : Frais divers de gestion										
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone			1 368	2,56 %											
	28	Frais d'actes et de contentieux			5	0,01 %	BM	2 651 4,95 %									
	29	Cotisations syndicales et professionnelles		BY	207	0,39 %	TOTAL (lignes 8 à 32)										
	30	Autres frais divers de gestion			481	0,90 %	BR	26 174 48,89 %									
	31	Frais financiers (14)					BN	184 0,34 %									
	32	Pertes diverses (15)					BP	5 0,01 %									
	33																

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

ORTHOPHONISTE

N° SIRET

201 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	29 812	55,68 %					
	35	Plus-values à court terme (16)					CB							
	36	Divers à réintégrer (17)					CC	657	1,23 %					
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)					CD	4	0,01 %					
	38						TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	30 474 56,92 %					
	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)					CF							
	40	Frais d'établissement (19)					CG	2						
	41	Dotation aux amortissements (20)					CH	674	1,26 %					
	42	Moins-value à court terme					CK	4	0,01 %					
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	833	dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL 1 754 3,28 %					
43	43	dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	678	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT								
	43	dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO								
	43	dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ								
	44	Déficit Société civile de moyens (18)					CM	5	0,01 %					
43	45						TOTAL (lignes 39 à 44)	CN	2 438 4,55 %					
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)					CP	28 035	52,37 %					
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)					CR							
	5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :					CX						
5			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY						
			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :					CZ						
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU							
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)													
	(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Véloréacteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.													
Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiques à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)					
Modèle(s)		Type (1)			(2)	Type de carburant (3)								
		T		X			6 354							
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->														
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035									A B					